

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

PERMISSION DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE POUR L'EXHUMATION D'UN CORPS

(Vous devez vous présenter devant la Cour supérieure du Québec avec cette autorisation)

<input type="checkbox"/> Lot	<input type="checkbox"/> Carré d'enfouissement
No _____	
Section _____	
Cimetière _____	

1. Nom du demandeur/de la demanderesse _____

Cimetière où aura lieu l'exhumation _____

Nom du défunt à exhumer _____

Date de l'inhumation _____

Transfert du corps dans un autre lot du même cimetière

Transfert du corps dans un autre cimetière soit le cimetière _____

2. Ledit défunt n'est pas mort de maladie contagieuse.

3. L'endroit où le corps dudit défunt est inhumé est clairement identifié.

À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

1. Je suis et/ou j'étais le liquidateur successoral du défunt susmentionné

Si non, le liquidateur doit signer ici. _____
Liquidateur

2. Je suis le concessionnaire du lot dans lequel repose le défunt
Si non, le concessionnaire doit signer ici. _____
Concessionnaire

3. Je, demandeur soussigné, déclare répondre aux conditions énumérées plus haut, je certifie que le corps du défunt sera inhumé tel qu'indiqué et j'ai tous les pouvoirs pour faire cette requête.

Signé le _____ à _____.

Signature du demandeur

PERMISSION DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

Autorisation accordée suivant ladite requête pour les fins ecclésiastiques et conformément à la *Loi sur les inhumations et exhumations*, L.R.Q. 1-11, art. 16 (3).

Fait et signé à _____, le _____

Ordinaire de

Sceau

- 1 copie au demandeur - 1 copie à la chancellerie